

« Réconforté par les nobles sentiments exprimés dans l'adresse qui vient de Nous être lue en votre nom, Nous remercions le Seigneur qui de temps à autre Nous procure de telles consolations et apporte à Notre faiblesse le courage nécessaire dans les combats que Nous avons à soutenir.

« Car votre protestation est vraiment consolante pour Nous. Elle Nous donne l'assurance qu'au milieu des difficultés dont est tourmentée l'heure présente, Nous aurons à Nos côtés, dans la lutte pour le bien, de très chers jeunes gens qui, unis d'esprit et de cœur à l'ombre de leur bannière où se lit la belle devise *piété, étude, action*, Nous conduiront à la victoire. »

En Allemagne, les catholiques gagnent du terrain tous les ans. Actuellement une question *scolaire* très intéressante est à se débattre devant les Chambres germaniques. On sait qu'en Allemagne l'enseignement primaire est confessionnel, c'est-à-dire qu'on enseigne la religion dans les écoles. Mais la population étant composée de protestants et de catholiques, il arrive assez souvent que les mêmes écoles sont fréquentées par des enfants catholiques et par des enfants protestants. Ce genre d'école est nommé *mixte*. Il y a quelques mois, la Chambre des députés de Prusse (le Landtag) a été saisie d'un projet de loi tendant à supprimer l'école *mixte*, qui serait remplacée par l'école confessionnelle *séparée*; là, les enfants devront être tous de la même religion et dirigés par un instituteur de leur croyance. Le principe de ce projet de loi a été admis par le Landtag. Les catholiques sont dans la jubilation.

Au lendemain de la loi barbare qui a jeté sur le pavé les Religieuses et les Frères, en France, plusieurs évêques ont écrit des lettres admirables aux Congrégations que le gouvernement français frappait avec une lâcheté revoltante. Voici quelques extraits de ces lettres :

S. Em. le cardinal Richard adresse aux Sœurs la lettre suivante :

« Je ne vous laisserai pas vous éloigner de vos maisons sans vous apporter l'expression de ma religieuse sympathie, je ne peux mieux la traduire que par la parole évangélique : Vous êtes bienheureuses, parce que vous souffrez persécution pour la justice.

« Au milieu de la tristesse profonde que nous éprouvons en voyant supprimer nos communautés enseignantes, nous n'aurons pas de pensées de découragement, ni de paroles d'amertume pour ceux qui vous frappent et vous interdisent votre mission de dévouement. Nous conservons l'invincible espoir que, sous la pression de la conscience publique, on sera forcé de vous rendre justice.

« Si l'on cherche, en effet, la cause des mesures prises contre vous, on reconnaît immédiatement qu'il n'y en a pas d'autre que la volonté des sectes maçonniques qui travaillent à détruire la religion chrétienne dans notre pays. Nous l'avons dit, il y a dix ans, en indiquant aux catholiques leur devoir social : « La question qui s'agit aujourd'hui est beaucoup plus haute que toutes les questions politiques. Il s'agit de savoir si la France restera chrétienne ou si elle cessera de l'être. »

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, adresse aux Frères et aux Sœurs de son diocèse une lettre où il montre le révoltant et abominable caractère des mesures qui frappent l'enseignement congréganiste.